

FORMATION AU SYSTEME COMPTABLE FINANCIER ET AUX NORMES INTERNATIONALES IAS-IFRS

L'Algérie a promulgué le 25 novembre 2007, une loi par laquelle le Plan Comptable National sera remplacé par un « système comptable financier » dont l'application est fixée impérativement au 1^{er} janvier 2010.

Le « système comptable financier » qui s'apparente aux normes IAS-IFRS préparées et publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union Européenne ainsi que par beaucoup d'autres pays, oblige les entreprises algériennes à se réorganiser et à former leurs cadres dirigeants et cadres financiers afin de s'adapter et adopter ce système.

La commission des opérations de bourse des USA (Securities and Exchange Commission), a publié le 4 janvier 2008 au « Registre Fédéral des enregistrements et archives », sa décision d'accepter les états financiers, établis selon les normes IFRS, par les sociétés étrangères **sans procéder à un quelconque retraitement** pour les rendre conformes aux normes US GAAP.

Par cette décision historique, la SEC a mis fin à la prééminence des normes comptables US-GAAP sur les normes IFRS et consacre ainsi le caractère mondial, la suprématie et le règne des normes IFRS à l'échelle planétaire.

En Algérie, la mise en place du « Système Comptable Financier » à compter du 1^{er} janvier 2010 risque d'être compromise pour beaucoup d'entreprises qui n'auraient pas pris les dispositions nécessaires (en temps opportun) pour :

- planifier les actions à entreprendre,
- réussir l'opération de transition,
- et mettre en application les nouvelles normes.

L'action la plus importante pour toutes les entreprises consiste à s'organiser, former et recycler leur personnel pour qu'elles puissent prendre en charge la mise en œuvre du nouveau système à compter de la date de transition qui est le 1^{er} janvier 2009 (et non pas le 1^{er} janvier 2010) afin de respecter la comparabilité des états financiers de 2010 avec ceux arrêtés au 31 décembre 2009. La présentation des états financiers de ces deux exercices doit se faire sur les mêmes bases d'évaluation et de comptabilisation.

Pour répondre à vos besoins en formation nous avons développé différents séminaires ainsi qu'un programme de formation longue durée, **dispensés sur site (intra-entreprise)**.

1- SÉMINAIRE D'UN JOUR DESTINÉ AUX CADRES DIRIGEANTS

Ce séminaire **d'une journée** est destiné aux cadres dirigeants, administrateurs et cadres supérieurs de votre entreprise.

Le but recherché est de sensibiliser les participants sur la démarche à suivre et les actions à entreprendre afin d'anticiper et éviter les problèmes auxquels ils auront à faire face dans le cadre de la mise en œuvre du Système Comptable Financier (normes comptables internationales IAS-IFRS).

2- SÉMINAIRE DE 5 JOURS

Destiné aux professionnels financiers et comptables, ce séminaire de 5 jours peut être organisé en deux séances, l'une de 2 jours consécutifs et l'autre de 3 jours consécutifs ou en 5 jours consécutifs selon vos disponibilités.

L'objectif recherché est de :

- démystifier le Système Comptable Financier algérien et les IAS-IFRS,
- former les participants au Système Comptable Financier et aux IAS/IFRS,
- permettre aux participants d'acquérir les connaissances, de partager l'expérience du formateur et d'obtenir une documentation complète, pour procéder à la mise en place du Système Comptable Financier et des normes internationales IAS/IFRS.

3- FORMATION DE 31 JOURS

Un programme de **formation d'une durée 31 jours** est également offert aux entreprises pour le recyclage et la formation de ses professionnels financiers et comptables.

Cette formation permettra aux participants d'étudier de manière approfondie l'ensemble des normes comptables internationales IAS-IFRS et le Système Comptable Financier.

La durée de formation est répartie de façon à éviter de perturber le fonctionnement normal de votre entreprise.

Nous pouvons également vous accompagner dans tout le processus de mise en place du nouveau système comptable financier et des normes comptables internationales.

Vous pouvez ainsi bénéficier de toutes nos ressources, connaissances, expériences nationales et internationales.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter. Il nous fera plaisir de vous renseigner.

**PRÉSENTATION SOMMAIRE DES SÉMINAIRES ET FORMATION PORTANT SUR
LE SYSTÈME COMPTABLE FINANCIER ET LES IAS/IFRS**

DÉSIGNATION	NOMBRE DE JOURS		
	Court	Moyen	Long
Type de séminaire			
Nombre de jours par type de séminaire	1	5	31
Nombre de jours par semaine	1	2, 3 ou 5	A déterminer
Nombre de semaines nécessaires	0	1 ou 2 selon le cas	A déterminer
Population concernée	Cadres dirigeants, administrateurs et Directeurs	Cadres Financiers et Comptables	Professionnels Financiers et Comptables

Possibilité d'adapter les séminaires et formations en fonction des spécificités de votre entreprise

OBJECTIFS PAR TYPES DE SÉMINAIRES OU FORMATION
<p>Séminaire court : Faire découvrir le Système Comptable Financier et les IAS/IFRS aux participants et les sensibiliser sur la démarche à suivre et les actions à entreprendre afin d'anticiper et éviter les problèmes auxquels ils auront à faire face dans le cadre de la mise en œuvre de ce système.</p>
<p>Séminaire moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démystifier le Système Comptable Financier algérien et les IAS-IFRS, - Former les participants au Système Comptable Financier et aux normes internationales IAS/IFRS, - Permettre aux participants d'acquérir les connaissances, de partager l'expérience du formateur et d'obtenir une documentation complète, pour procéder à la mise en place du Système Comptable Financier et des normes AS/IFRS.
<p>Formation longue : Formation de longue durée permettant aux participants, professionnels financiers et comptables, de maîtriser le système comptable financier ainsi que les normes internationales IAS/IFRS et de se préparer au basculement nécessaire pour la première application qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 2009 (année comparative).</p>

**SÉMINAIRES ET FORMATION DISPENSES PAR UN EXPERT COMPTABLE
INTERNATIONAL DIPLÔME DE France ET DU Canada.**